



A l'heure où le contexte social et économique est très tendu, l'équipe municipale que je mène gère avec discernement et rigueur les affaires communales pour garantir l'équilibre budgétaire et le dynamisme de la commune.

Le budget 2024 a été préparé et arbitré avec attention afin de garantir la réalisation de projets structurants pour la commune, notamment en matière de gestion des eaux pluviales, de travaux de voirie, d'affaires scolaires et jeunesse et d'entretien de nos bâtiments communaux.

Malgré les nombreuses augmentations des dépenses auxquelles nous devons faire face et les baisses de recettes que nous subissons, nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière en 2024. Nous maintenons le cap de l'investissement tout en désendettant la commune sans hausse de l'impôt foncier.

Dans ce lot de difficultés et d'incertitude, votre équipe municipale et vos associations ont à cœur de vous proposer des animations et des événements conviviaux pour nous rassembler et partager des moments festifs.

Ainsi, cet hiver, vous avez pu profiter d'une programmation très riche avec les représentations du théâtre des Salinières et un magnifique concert de jazz proposé par la Communauté de Communes.

Les enfants ont pu renouer avec le traditionnel carnaval en défilant le 9 mars dernier dans le bourg de Pompignac.

Pour les périodes printanières et estivales qui arrivent, je vous propose de profiter des animations en extérieur que nous avons préparées pour vous.

Tout d'abord, les 13 et 14 avril, les Foulées Pompignacaises, rendez-vous incontournable organisé avec brio par l'association du même nom.

Le 1^{er} mai, nous vous attendons nombreux pour la 3^e édition du grand prix cycliste. Venez encourager les coureurs sur ce circuit exclusivement pompignacais et profiter des interventions musicales du groupe Lorraine's Street Corner !!

Suivra la traditionnelle fête du village du vendredi 3 au dimanche 5 mai avec ses forains, son concert de l'école de musique et le feu d'artifice pour clôturer la soirée du samedi 4 mai.

N'oublions pas la fête de l'été le 28 juin qui clôturera l'année scolaire, organisée par l'association des parents d'élèves.

Enfin CAP 33, dispositif estival d'animations pour tous, vous accueillera sur toutes les communes de notre Communauté de Communes et notamment le mercredi après-midi à Pompignac au city stade. De nombreux sports sont à découvrir en cette année olympique !

Retrouvez l'ensemble de ce programme printanier et estival dans les pages du bulletin.

J'espère vous retrouver nombreuses et nombreux pour profiter de ces festivités.

Avec tout mon dévouement et ma sincérité

Le maire
Céline Deligny-Estover

Fête du village 2024

3 jours de fête foraine

VENDREDI 3 MAI	19H CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE GRATUIT
SAMEDI 4 MAI	15H EXPOSITION DE PHOTOS AUTOUR DE LA LIBELLULE 22H30 FEU D'ARTIFICE
DIMANCHE 5 MAI	TIRAGE AU SORT TOMBOLA AU PROFIT DU CLUB DES SIX

PLACE DE L'ENTRE-DEUX-MERS À POMPIGNAC

POMPIGNAC

3ÈME GRAND PRIX CYCLISTE 2024

1 MAI 2024 DÉPART À 14:30

SALLE DES FÊTES PLACE DE L'ENTRE DEUX MERS

OPEN 3	& ACCESS 1-2	ACCESS 3-4
---------------	-------------------------	-------------------

VEOLIA PROPRETE INTERSPORT SAINT-EULALIE



ÉLECTIONS EUROPÉENES LE 09 JUIN 2024

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : AVANT LE 3 MAI 2024

Nous voterons le dimanche 9 juin 2024 pour choisir nos représentants à Bruxelles.

Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Cela nécessite au préalable l'inscription sur les listes électorales. Deux possibilités pour effectuer cette démarche :

- En se rendant en mairie, muni d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport...)
- En ligne via le site [service-public.fr https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47)

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Toutefois pour pouvoir voter le 9 juin 2024, **l'inscription doit être faite** avant le 6ème vendredi précédent le scrutin, soit **avant le 3 mai 2024**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser à Pompignac au moment de leur 16 ans. Elle concerne les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Les années d'élection (scrutin général), les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille

de l'élection (1er tour) sont également inscrits d'office.

Les jeunes Pompignacais soucieux de connaître ou régulariser leur situation (en absence de formalités de recensement ou si déménagement depuis le recensement) peuvent s'adresser en mairie.

Le jour du scrutin, munissez-vous de vos papiers d'identité.

Il est indispensable de prouver son identité le jour de l'élection, même si vous êtes connu et reconnu dans la commune.

Vous pouvez, par exemple, présenter, à votre bureau de vote, les documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie,
- Permis de conduire (en cours de validité)

Rappel : Les bureaux de vote changent de lieu. A partir de 2024, **les 3 bureaux de vote seront installés dans la salle polyvalente Maurice Dejean.**

DISPOSITIF MA COMMUNE MA SANTÉ, UN ATOUT SANTÉ ET ARGENT

FAVORISER LE RETOUR À L'ACCÈS AUX SOINS ET ÉCONOMISER SUR VOS COTISATIONS MENSUELLES - JUSQU'À 10 NIVEAUX DE GARANTIES POUR TOUS

Tel est l'objectif du dispositif "Ma commune, ma santé" auquel la communauté de communes a adhéré.

Face à la complexité des contrats de mutuelle, beaucoup n'osent pas s'en préoccuper. Or, l'accès aux soins est primordial et c'est en ce sens que votre collectivité s'engage pour votre santé.

Une permanence est tenue plusieurs fois par mois à la communauté de communes. Vous pouvez y rencontrer une conseillère chargée d'étudier votre contrat de mutuelle. Vous n'êtes pas sûr d'être bien couvert ? Vous pensez payer trop cher ? Une réponse et une solution seront trouvées grâce à la mutualisation. "Ma commune, ma santé" vous propose une complémentaire santé collective et négociée qui vous permet de bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel. Avec 10 niveaux de garanties, votre conseillère trouve la solution qui convient à vos besoins et à votre budget.



Alors prenez rendez-vous auprès de Mme LAURIAC au 06 35 78 58 58 qui assure deux permanences à la Maison des solidarités de POMPIGNAC :

- Vendredi 3 Mai 2024 de 9h à 12h

- Vendredi 21 Juin 2024 de 9h à 12h

Ou Permanence au siège de la Communauté des Communes les jeudis matin : 11 Avril, 16 Mai, 13 juin et 4 juillet 2024. N'hésitez pas à porter votre contrat en cours pour le comparatif.

NOUVEAUX POMPIGNACAIS : FAITES-VOUS CONNAITRE EN MAIRIE

La municipalité est heureuse d'accueillir, chaque année, les nouveaux Pompignacais en les invitant à partager un moment de convivialité.

C'est l'occasion de faire connaissance et de présenter la commune, ses services et ses associations.

Si vous venez d'arriver sur la commune depuis moins d'un an ou si vous n'avez pas pu être présents l'an dernier, alors faites-vous connaître en mairie soit en vous rendant à l'accueil soit en nous contactant à mairie@pompignac.fr.

L'équipe municipale vous invitera avec plaisir en septembre prochain pour cet accueil festif.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENSEZ À OTV ET OTS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

L'été approche et vous réfléchissez à vos vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, pensez à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Tresses ou vous préinscrire sur internet à l'adresse suivante <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Les bons réflexes avant de partir :

- Fermez à clé les portes, portail et portillon et verrouillez vos fenêtres et volets
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- N'inscrivez pas le nom et l'adresse du domicile sur votre trousseau de clés.
- Ne déposez pas les clés sous le paillason, un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres.
- Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.
- Demandez à un voisin de passer régulièrement pour ouvrir et fermer les fenêtres.
- N'indiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS (OTS)

SENIORS : LA GENDARMERIE VEILLE

Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d'escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la gendarmerie nationale a mis en place l'Opération Tranquillité Seniors (OTS).

L'Opération Tranquillité Seniors, c'est quoi ?

L'Opération Tranquillité Seniors prévient l'isolement des personnes âgées en :

- organisant des patrouilles plus régulières autour des logements signalés ;
- effectuant des visites de gendarmes à votre domicile, pour s'assurer que vous êtes en sécurité ;
- donnant des conseils de prévention.

Comment s'inscrire ?

Vous êtes senior et souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Seniors ? Des personnes de votre entourage (parents, grands-parents...) sont vulnérables ?

Rendez-vous dans la gendarmerie dont vous dépendez pour vous inscrire.



NUISANCES SONORES

Les beaux jours sont là alors souvenons-nous des règles pour bien vivre ensemble.

- Les haies et arbres du domaine privé doivent être taillés et élagués à l'aplomb du domaine public. Piétons et véhicules peuvent ainsi circuler en toute tranquillité.
 - Les travaux de bricolage et de jardinage et toute autre activité susceptibles d'entraîner du bruit gênant sont encadrés par les horaires suivants (arrêté préfectoral du 22 avril 2016) :
- Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 – 14h30 à 19h30 / Samedis : 9h à 12h – 15h à 19h / Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

ENFANCE JEUNESSE

CREATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité souhaite donner la parole aux jeunes Pompignacais et les associer à la vie de la commune en les rendant pleinement acteur de celle-ci.

Aussi, la municipalité a décidé de créer un Conseil Municipal des Jeunes : CMJ

Le CMJ permet aux jeunes d'être porte-parole d'une génération, de monter des projets, d'organiser des événements, de représenter l'ensemble des jeunes Pompignacais lors de manifestations et cérémonies et de proposer des actions. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse pour le village. Faire partie du CMJ donne l'occasion de s'exprimer et d'être un

relais auprès de l'équipe municipale. Le CMJ sera constitué de 9 membres de préférence avec la parité. Ils seront mis en place pour deux ans.

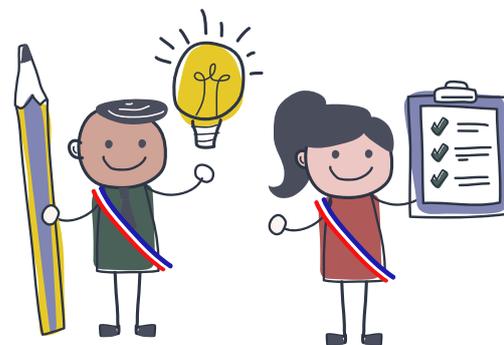
Le CMJ sera doté d'une charte afin d'en garantir les bonnes règles de fonctionnement.

Le CMJ se réunira au moins 1/ trimestre et travaillera en commission pour débattre, décider et étudier les projets qu'il portera.

Le CMJ sera placé sous la responsabilité de Mme le Maire et sera encadré par un élu référent.

Un budget annuel sera attribué au CMJ afin de mener à bien ses projets.

Les jeunes de la commune qui souhaitent s'investir et qui ont du temps et des idées peuvent



candidater jusqu'au 15 juin 2024. Pour ce faire, l'enfant doit habiter Pompignac, être né entre 2008 et 2016, avoir l'accord de ses parents et déposer un dossier de candidature (lettre manuscrite de motivation) en mairie.

Les membres de la commission Affaires scolaires, jeunesse se réuniront fin juin pour élire les futurs élus du Conseil Municipal des Jeunes.



LE CARNAVAL DE RETOUR À POMPIGNAC

Sur le thème des jeux olympiques les enfants ont défilé samedi 9 mars dans le centre bourg de Pompignac accompagnés par la musique de la fanfare Band 'Accord de Carignan et les mascottes Mario et Luigi.

A leur retour, devant la place de l'Entre-Deux-Mers, un goûter était offert aux enfants par la municipalité et l'association des parents d'élèves GPEP.

Le personnel municipal des 2 écoles travaillaient avec les enfants en accueil périscolaire sur ce beau projet depuis plus de 3 mois afin de confectionner des masques, des décorations et des animations pour que ce jour soit une fête. Un grand merci à eux !

OUVERTURE DU LYCEE DE CREON EN SEPTEMBRE 2024

Il devient le lycée d'affectation pour tous les jeunes pompignacais. A compter de septembre 2024, les pompignacais entrant en seconde seront accueillis dans ce nouvel établissement.

Sa qualité et les moyens dont il disposera pour l'enseignement sont indéniables. La Mairie se réjouit que nos enfants puissent bénéficier d'un équipement neuf doté de matériels et d'aménagement parfaitement adaptés à l'accueil de nos jeunes.

Néanmoins, la collectivité ne peut que regretter les conditions de décision et d'information sur cette affectation.

En effet, alors que depuis plus de 2 ans, Pompignac devait bénéficier de la double affectation sur les lycées de Créon et de F. Mauriac à Bordeaux-Bastide, la municipalité a appris par appel téléphonique en date du 11 décembre dernier cette affectation exclusive au lycée de Créon.

3 jours plus tard, le Conseil Départemental de l'Education Nationale entérinait cette décision ne laissant aucune place à la concertation.

Les motifs invoqués : Equilibre des effectifs et rigueur budgétaire. La mairie a exprimé immédiatement, par courrier aux services de l'Education Nationale, son mécontentement regrettant l'absence d'échange amont pour présenter ce changement, recueillir son avis et répondre à ses interrogations afin d'accompagner au mieux cette décision auprès des familles pompignacaises.

Concernant le transport, compétence du Conseil Régional, la municipalité a souhaité obtenir des informations sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Elle demeure dans l'attente d'un retour concret.

Dès que la municipalité aura des informations, elles vous seront communiquées.



DES PIÈGES DISTRIBUÉS GRATUITEMENT POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité a distribué gratuitement 50 pièges à frelons asiatiques. Au total, ce sont 200 pièges donnés aux Pompignacais pour lutter contre ce nuisible.

Si vous n'avez pas déjà profité de cette distribution gratuite, contactez la mairie de Pompignac au 05 57 97 13 00 ou par mail à mairie@pompignac.fr. Les services vous inscriront sur liste complémentaire.



POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE, ADOPTONS DES GESTES SIMPLES DÈS LE PRINTEMPS

Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

LES ALLÉES DU CIMETIÈRE SE VERDISSENT

BON À SAVOIR

La loi n°2014-110 dite loi « LABBÉ » du 06 février 2014 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire et depuis le 1er janvier 2017, interdit l'usage de ces produits à l'ensemble des personnes publiques à savoir :

- L'Etat,
- Les collectivités territoriales et leurs groupements,
- Les établissements publics.

L'arrêté du 15 janvier 2021 étend ces dispositions de la Loi LABBÉ également aux cimetières.

Cette loi est une excellente décision pour la protection de l'environnement et pour la santé humaine mais impose des changements considérables dans les pratiques de travail des agents des services techniques afin d'assurer la propreté et l'entretien du cimetière communal.

Pour s'adapter à cette nouvelle réglementation, la collectivité a testé le désherbage à eau chaude sous haute pression exigeant un passage toutes les 3 semaines. Par ailleurs cette technique nécessite un matériel conséquent, à

l'entretien coûteux et une importante consommation d'eau et d'énergie sans pour autant obtenir un résultat probant. Enfin la technique d'arrachage manuel dans les allées représente un travail titanesque pour les agents.

Après visites de cimetières enherbés et échanges tant avec les élus que les agents des communes concernées, l'équipe municipale a décidé d'entreprendre en 2024 l'enherbement du cimetière de Pompignac.

Aussi, depuis quelques semaines, les allées verdissent progressivement.

Les graviers superficiels seront bientôt évacués et du gazon sera semé sur les allées et entre les tombes.

Adapté au passage intensif, il offrira d'ici une année un parterre harmonieux et agréable pour le repos de nos anciens et le recueillement des familles.

Nous vous rappelons que l'entretien des tombes et bordures est à la charge des familles.

Des affiches expliquant le projet seront apposées aux entrées du cimetière.

POINT TRAVAUX

AIRE DE RETOURNEMENT



Une aire de retournement destinée au camion de ramassage des déchets ménagers du SEMOCTOM a été créée, chemin du Maine. Elle permet de supprimer le stationnement des poubelles des riverains à l'angle du chemin de Brondeau, zone très pentue et sans aire de dépôt des containers. Les camions pourront ainsi s'engager dans le chemin du Maine et effectuer leur rotation en toute sécurité pour réaliser les collectes en porte à porte. Cet aménagement répond aux attentes des administrés exprimées en réunion de quartier et assure la visibilité et la propreté de ce chemin situé sur la ceinture verte.

AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ECOLE MATERNELLE

Bancs et pots fleuris sont venus agrémenter le parvis de l'école maternelle afin de constituer un espace d'attente agréable et de convivialité.

Des barrières ont également été installées pour sécuriser la zone et empêcher les voitures de pénétrer sur cet espace.



TRAVAUX ROUTE DE L'HERMITAGE



Comme déjà annoncé, les travaux de mise en sécurité de la route de l'Hermitage, sur la partie en agglomération pompignacaise ont débuté. Ils consistent à créer un cheminement piétons jusqu'au lotissement les Jardins du Barrail et un passage piéton au droit de l'arrêt de bus scolaire de Cadouin. Des écluses seront également implantées pour réduire la vitesse au droit de ces points de traversée de voie.

ECOLE ELEMENTAIRE : DU CHANGEMENT POUR LA RENTREE DU 4 MARS 2024

En ce mardi 20 février, le centre bourg était animé avec l'arrivée d'une grue de 100 T et des camions remorques transportant les 4 éléments du nouveau modulaire installé désormais dans la cour arrière de l'école élémentaire.

Ce modulaire est aménagé en salle de classe et accueille depuis le 4 mars la classe de Mme Fisher.

Pourquoi ce modulaire ?

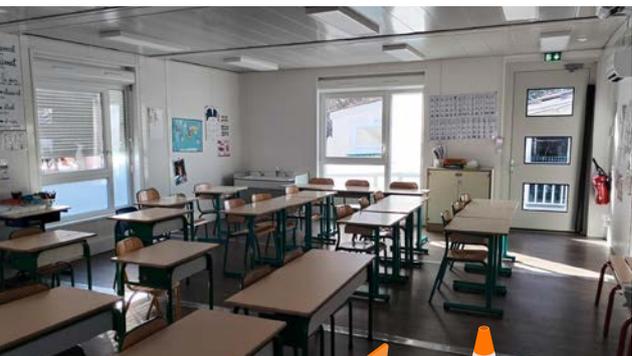
3 raisons majeures ont conduit la municipalité à prendre cette décision en fin d'année 2023 :

- La classe dont disposait Mme Fisher, de surface trop réduite, ne permettait pas d'organiser l'espace et d'enseigner dans de bonnes conditions.
- La salle du périscolaire n'était pas assez grande pour accueillir correctement, le soir, tous les enfants : impossibilité d'assurer la prise du goûter, puis les activités ludiques ou un temps d'étude dans cette pièce unique.
- La volonté de la municipalité et de la Communauté de Communes de répondre aux attentes des parents en terme d'augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs de Pompignac, la mise à disposition de surface supplémentaire étant indispensable. Désormais, cette ancienne classe de près de 50 m² est mise à disposition des activités périscolaires et du centre aéré.

Les caractéristiques de ce nouveau modulaire :

- surface de 63 m² conforme à la réglementation thermique RE 2020, avec pompe à chaleur pour assurer chauffage et climatisation,
- rampe d'accès PMR avec main courante,
- tableau numérique.

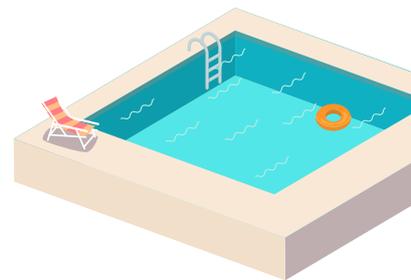
Le coût pour la collectivité est de 40 000 € TTC pour l'installation et 15 600 € TTC/an pour la location.



URBANISME

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE : RAPPEL DES RÈGLES

Certains d'entre nous commencent à penser à l'été et ses baignades en perspective. Alors l'idée d'une piscine dans le jardin revient à l'esprit !! Toutes les options sont possibles : piscine enterrée, piscine hors sol, piscine gonflable ... Mais peut-on construire une piscine comme bon nous semble ? Assurément non, les constructions de piscines sont soumises aux règles d'urbanisme et du plan local d'urbanisme (PLU)



Les règles d'urbanisme applicables

Toutes les piscines étant des constructions, elles sont soumises au respect des règles d'urbanisme. Elles peuvent en être dispensées si le document d'urbanisme le stipule ou si elles sont installées de façon temporaire (piscine hors sol posée moins de 3 mois).

Tous les ouvrages connexes comme le local technique sont également soumis aux règles d'urbanisme. L'application de celles-ci doit s'apprécier à partir de tout point de la construction au regard de l'emprise au sol* disponible, des espaces libres et plantations à respecter sur chaque terrain en fonction de la zone du PLU. En effet, toutes les zones n'ont pas les mêmes règles. Certaines, notamment en centre bourg, peuvent être plus densifiées que d'autres.

Le règlement peut imposer des distances d'implantation par rapport aux limites séparatives, aux fonds de propriété ou à la voie publique, entre deux constructions, etc.

Le PLU impose un pourcentage maximum d'Emprise au Sol à respecter sur le terrain. La surface de la piscine doit donc être prise en compte dans le calcul global des surfaces autorisées.

Pour déterminer à quel type d'autorisation sont soumises les piscines, deux critères cumulatifs sont utilisés : celui de la superficie du bassin et celui de la hauteur de la couverture :

Bassin compris entre 10 et 100 m² :

- Avec couverture de type coque de hauteur > 1,80 m ► Permis de construire quelle que soit la surface
- Sans couverture ou couverture < 1,80 m ► Déclaration préalable

Bassin < 10 m² ► aucune demande préalable nécessaire

La construction doit toujours être conforme au règlement d'urbanisme local (distances d'implantation, emprise au sol ...), qu'elle fasse l'objet d'une autorisation ou non.

Les délais d'instruction seront les mêmes que pour n'importe quelle construction, à savoir deux mois pour un permis de construire et un mois pour une déclaration préalable, et les projets seront soumis à recours des tiers durant deux mois à compter de la date d'affichage de l'autorisation sur le terrain.

VISITES DE VÉRIFICATION À LA FIN DES TRAVAUX

À la fin de la construction (maison, piscine, extension, annexe...), la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) doit être établie conformément au formulaire CERFA n°13408 (disponible sur le site www.service-public.fr). Elle doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception au maire de la commune ou déposée contre décharge à la mairie.

L'administration dispose d'un droit de visite et de vérification. À compter de la date de réception en mairie de la DAACT, l'autorité compétente dispose d'un délai de 3 mois pour contester la conformité des travaux au Permis de Construire (ou à la Déclaration Préalable).

Sur Pompignac, les visites sur le terrain et les vérifications sont fréquentes. L'objectif est de protéger la commune contre les constructions « sauvages », contraires aux dispositions du PLU, mais aussi de protéger le propriétaire car en cas de vente la DAACT lui sera demandée par le notaire.

RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS

*Emprise au sol

L'emprise au sol correspond à la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Une piscine, couverte ou non, développe systématiquement de l'emprise au sol.

Le bassin de la piscine et ses parois, les margelles, sont constitutifs d'Emprise au Sol.

L'espace de vie autour de la piscine est constitutif d'Emprise au Sol s'il est couvert et si la hauteur de sa couverture dépasse 1,80 m, il créera de la Surface de Plancher**.

Une piscine couverte ne créera de la Surface de Plancher que si la couverture au-dessus du bassin dépasse 1,80 m de hauteur.

**Surface de plancher

La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couvert, dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m, calculé à partir du nu intérieur.

DES GESTES SIMPLES A CONNAITRE POUR MIEUX RI

TRI ET RECYCLAGE DES PAPIERS ET EMBALLAGES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 2023, le SEMOCTOM a mis en place les nouvelles consignes de tri sur notre territoire, harmonisant ainsi le tri des emballages et des papiers aux consignes nationales. Nous recyclons davantage de déchets : les emballages (y compris alimentaires) rejoignent désormais les papiers et petits cartons dans le bac jaune.

Que met-on, à présent, dans le bac de tri (couvercle jaune) ?

Les emballages :

1. Les emballages en papier/carton : les boîtes en carton, les briques alimentaires, etc.
2. Les emballages en plastique : Tous les emballages en plastique, y compris ceux souillés par contact alimentaire, tels que les bouteilles, les flacons, les pots, les barquettes, les films, les sacs...
3. Les emballages métalliques : les boîtes de conserve, les canettes en aluminium, les aérosols, dosettes de café, papier aluminium, plaquette de médicaments.

Et les papiers : Journaux et magazines, publicités et prospectus, enveloppes et papiers, catalogues et annuaires, courriers et lettres, livres et cahiers

Des résultats encourageants

Cela a porté ses fruits, et nous pouvons en être très fiers. En effet, nous avons pu constater une augmentation de 10 % de la collecte des emballages et des papiers en 2023, dans la poubelle jaune, soit une moyenne de + 3 kg par habitant par rapport à l'année précédente.

Erreurs de tri : prendre conscience des pistes d'amélioration

Malgré le succès de cette simplification, il est important de reconnaître que le taux d'erreurs de tri a augmenté au niveau national. Une partie des refus en centre de tri est attribuable à des imprécisions commises par les habitants. Ces erreurs, qu'elles soient dues à des sacs fermés, des déchets imbriqués, des emballages non vidés ou des objets divers, entraînent des conséquences économiques importantes pour la collectivité. De plus, elles perturbent les conditions de travail des agents de tri et entraînent une perte évitable de matières recyclables.

Le tri est effectué automatiquement par des lecteurs optiques. Aussi, si les déchets sont imbriqués, encore pleins ou inappropriés au recyclage, ils sont mis au refus et évacués vers des filières d'enfouissement ou d'incinération.

Cette erreur de tri faite dans nos habitations, dans nos poubelles, multiplie par 3 les coûts de traitement (collecte sélective, refus, transport vers une autre filière, prise en charge par autre filière ...)

ALORS, ADOPTONS LES BONS GESTES

Face à ce constat, il est essentiel que chacun d'entre nous adopte les bons gestes pour garantir l'efficacité du tri. Le SEMOCTOM est là pour vous accompagner à chaque étape.

Voici quelques conseils simples à suivre pour optimiser votre tri :

BRAVO !

Vous pouvez être fier de trier vos emballages et vos papiers

+10%
en 2023

Possible de faire encore mieux ?
OUI !

CONSEIL #1 Ne pas mettre ses emballages dans un sac ou une poche

CITEO SEMOCTOM

Conseil #1 : Ne mettez pas d'emballages ou de papiers dans des sacs fermés ou des poches, car ils ne pourront pas être triés correctement et seront considérés comme des refus.

BRAVO !

Vous pouvez être fière de trier vos emballages et vos papiers

+10%
en 2023

Possible de faire encore mieux ?
OUI !

CONSEIL #2 Bien séparer ses emballages les uns des autres

CITEO SEMOCTOM

Conseil #2 : Séparez soigneusement les différents types d'emballages. Par exemple, un paquet de gâteaux est souvent composé de plusieurs éléments (carton, plastique) qu'il convient de dissocier avant de les placer dans le bac jaune. N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres, séparer papiers, cartons, flacons ...

BRAVO !

Vous pouvez être fier de trier vos emballages et vos papiers

+10%
en 2023

Possible de faire encore mieux ?

OUI !

CONSEIL #3

Vider complètement ses emballages



Conseil #3 : Assurez-vous de vider les emballages avant de les jeter dans le bac de tri. Un contenant non vidé risque d'être écarté du processus de recyclage.

BRAVO !

Vous pouvez être fière de trier vos emballages et vos papiers

+10%
en 2023

Possible de faire encore mieux ?

OUI !

CONSEIL #4

Que des emballages et des papiers



Conseil #4 : N'oubliez pas que seuls les emballages et les papiers vont dans le bac jaune. Les objets tels que les cintres, les brosses à dents, les serviettes hygiéniques, vêtements ou les chaussures doivent être jetés dans le bac adapté.

Le SEMOCTOM organise également des actions de sensibilisation tout au long de l'année, notamment lors des collectes des bacs jaunes avec la pose d'accroches bacs (cf. visuel ci-dessous), afin de vous aider à améliorer vos pratiques de tri.

Besoin d'un bac plus grand ?

Si vous constatez que votre bac jaune est trop petit pour vos besoins, n'hésitez pas à contacter les équipes du SEMOCTOM pour demander une modification de votre équipement. (Semoctom.com ou 05-57-34-53-20)

Plus de collecte du bac jaune ?

Augmenter la fréquence de collecte du bac jaune entraîne des coûts supplémentaires pour les usagers. Il est donc préférable d'adapter la taille des bacs jaunes plutôt que d'augmenter les collectes. Gardons à l'esprit que la meilleure manière de gérer les déchets est encore de produire moins de déchets, en privilégiant les contenants réutilisables et les achats en vrac lorsque cela est possible.

En savoir plus : semoctom.com

RAPPEL : POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE, JE RAMASSE !

La Mairie rappelle la mise à disposition, en centre bourg, de distributeurs de sachets et de poubelles destinés aux déjections canines.

Les propriétaires de chiens n'ont donc pas d'excuses lorsqu'ils laissent les cadeaux de leur compagnon sur les espaces verts publics !

Il en va du bien vivre ensemble car il n'est jamais agréable d'y mettre un pied dessus.

Nous vous rappelons que le théâtre de verdure et la zone de jeux pour enfants en centre bourg sont strictement interdites aux chiens.

Nos enfants y jouent, merci de les respecter !

Quand les agents de la collectivité entretiennent les espaces verts avec tondeuses et débroussailleuses, ils reçoivent des projections de déjections.

Personne n'aimerait être à leur placealors pensez également à eux !



TRAVAUX D'INTÉRIEUR

Je me présente, Bernard Sabourin et j'habite Pompignac depuis 2017. J'ai créé ma micro entreprise 4P+ en janvier 2023 et je suis à la retraite depuis presque 1 an.

Mes compétences se concentrent sur les travaux d'intérieur tels que la peinture, le papier peint, la pose de sol (parquet, sol plastique, carrelage) et la faïence. Je suis également disponible pour l'aménagement de vos placards, le montage de vos meubles, la fixation d'une tringle à rideaux et le nettoyage de vos vitres. J'interviens également pour vos travaux extérieurs (tonte de gazon, taille de haie ou arbuste, nettoyage de gouttière, nettoyage au Karcher). En outre, je peux aussi construire une terrasse en bois, par exemple. Bref vous l'avez compris, c'est du multi-services.

Je me déplace toujours afin de voir le chantier, discuter avec le client, donner des conseils avant d'établir mes devis qui sont gratuits. Le plus de 4P+ est que pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées, je peux les accompagner dans les magasins de bricolage et transporter d'éventuels matériaux encombrants et tout cela gratuitement.

Je suis profondément attaché au service de proximité et d'assistance à la personne, et j'espère sincèrement que vous me ferez confiance très bientôt.



Avant



Après



À PROPOS DE...

ROMAIN DE SANTI

Actuellement responsable pédagogique d'un accueil périscolaire et coordinateur du projet Terre de Jeux sur la Communauté des communes des Coteaux Bordelais.

En janvier 2024, parallèlement à mon métier, je crée mon entreprise RDESANTI, en tant qu'auto-entrepreneur, de coaching sportif pour les enfants, les adolescents et les adultes. En créant cette entreprise, je souhaite transmettre mes connaissances et mes compétences acquises lors de mes différentes expériences sportives depuis mon plus jeune âge.

Je suis titulaire d'un BPJEPS activités physiques sports pour tous et d'un certificat de spécialisation d'handisport et sport adapté. Ma qualification professionnelle me permet de vous proposer des séances de renforcement musculaire, de perfectionnement en football, futsal ainsi que du sport santé.

Aujourd'hui je mets cette expérience à votre service afin de vous accompagner vers le bien-être physique et mental qui vous permettra d'avoir un corps mobile, énergique et épanoui tout au long de votre vie.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter ou à suivre ma page Instagram. J'aurai le plaisir d'échanger avec vous et pourquoi pas vous rencontrer dans les rues de Pompignac.

RDESANTI10 / coachrdesanti@gmail.com / 06.50.43.50.72

« Certains veulent que ça arrive.
D'autres aimeraient que ça arrive.
Et les autres font que ça arrive. »



VENTE D'HUÎTRES

Retrouvez tous les samedis matin un producteur d'huîtres du bassin d'Arcachon devant la brasserie l'Entre 2.

Ce producteur installé à Gujan Mestras vous attend pour déguster ses huîtres !



BIENVENUE CHEZ MERCERIE AND CO !

Commençons par de petites présentations : je suis Gladys, une jeune

femme souriante et joviale ayant grandi à Artigues près Bordeaux. J'ai d'abord étudié la photographie avant de me réorienter vers la couture. Après avoir obtenu un CAP de tailleur dame et un BAC Pro couture vestimentaire, je suis partie me former pour la confection de costumes de scène avec un DMA. J'ai aussi obtenu une médaille

d'argent au concours d'un des meilleurs apprentis de France et une 12ème place nationale aux Olympiades des métiers. J'ai fini par travailler 7 ans pour une grande enseigne de tissus avant d'oser me lancer seule dans cette belle aventure.

C'est donc très prochainement que vous pourrez me retrouver dans ma boutique «Mercerie and Co» au 7 avenue de l'Entre-deux-Mers, entre le Spar et Lydie coiffure. Vous y trouverez entre autres des tissus pour faire de jolis vêtements ou accessoires, des articles de mercerie bien sûr, du matériel de couture et loisirs créatifs, de la rubannerie, un espace expo-centre de créateurs

du coin... Petit à petit, je mettrai en place un service de personnalisation d'objets, un service de petites retouches et des ateliers de couture. Mercerie and Co sera ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h30.

Vous pouvez me suivre dès à présent sur les réseaux sociaux afin de suivre l'avancée et connaître la date d'ouverture.

Sur Facebook : Mercerie and Co
Sur Instagram : Mercerieandco
J'ai hâte de vous rencontrer autour de vos projets créatifs !
Gladys

POMPI PRESS & +

VOTRE BURALISTE AU CŒUR DU VILLAGE



En avril, cela fera 3 ans que nous avons repris le Tabac Presse.

Nous vous remercions pour vos visites fréquentes et faisons de notre mieux pour vous satisfaire.

Nous sommes à votre écoute, c'est pour cela que nous développons le magasin.

Bien sûr vous retrouverez l'univers du TABAC et ses articles fumeurs.

Également toute la panoplie de la FDJ (Loto, Euro millions, jeux de grattage... et bientôt l'Amigo / Le Paiement de Proximité, PV, Cantine, Timbres fiscaux) ainsi que le PMU pour vous amuser en rêvant un peu €€€ !

Une offre de produits locaux (vins, bières, conserves de l'Esat Saint Jean), un univers enfants, un dépôt de GAZ, de pain, de MIEL, une offre coutellerie et cadeaux pour dépanner.

La Presse et la Librairie sont nos PRIORITÉS. Nous construisons nos assortiments en fonction de l'actualité et des parutions que nous souhaitons mettre en avant ainsi que vos souhaits.

Le GROS PLUS, c'est que nous pouvons avoir 100% des titres existants, comme chez Ama... Alors n'hésitez pas à nous demander. NOUS COMMANDERONS.

Au plaisir de vous recevoir, d'échanger.

Véro / Pierre

Du Lundi au Vendredi 7h00-12h30 15h30-19h15 / Samedi 8h00-12h30 15h30-19h15 / Dimanche 8h00-12h30 / Fermé

Jeudi APM Dimanche APM

Tel : 05 56 72 43 63 @ mail : pompi_press@orange.fr

AAS DEVIENT

« TOITURE DRONE »

TRAITEMENT DES BATIMENTS NETTOYAGE DES FACADES PAR DRONE

- Traitement/Démoussage de toitures
- Destruction des mousses, lichens, champignons et pollution
- Nettoyage de façades
- Nettoyage de vitres
- Nettoyage de panneaux solaires



- Intervention sur tous supports : tuiles, ardoises, bardages, panneaux photovoltaïques

- Pas besoin d'échafaudage / échelle / nacelle

- Sans risque de chute

- Moins coûteux qu'un traitement classique

- Produits biodégradables professionnels, sans javel, ni chlore

- Télépilote agréé DGAC



TOITURE DRONE

Pascal PETIT
06 24 76 01 98
p.petitaas@gmail.com
33370 POMPIGNAC

DEVIS GRATUIT



« LE DINER DE CONS » PAR LE THÉÂTRE DES SALINIÈRES : RECORD D'AFFLUENCE BATTU !

Le théâtre des Salinières nous régale ! La comédie cultissime du « Dîner de cons » revisitée le 9 février dernier a connu un énorme succès avec plus de 220 personnes. 2h de rire ! « Père ou fils », le 9 mars a également ravi le public à Pompignac.

RAID 4L TROPHY 2024 : 1 JEUNE POMPIGNACAISE ENGAGÉE



Course d'orientation façon Paris-Dakar exclusivement réservée aux jeunes et/ou étudiants entre 18 et 28 ans, ce rallye est à vivre en binôme sur les pistes du désert marocain. Cette année, Romane, jeune Pompignacaise, et Bénédicte, son amie, avaient décidé de s'engager dans l'aventure pour 12 jours de raid du 15 au 25 février, avec boussole et road book à la main pour se guider.

Ce rallye avait une dimension

solidaire puisque chaque équipage a amené 10 kg de dons de fournitures scolaires aux enfants du Maroc.

L'équipe municipale a décidé de les accompagner par une subvention exceptionnelle de 300€ pour participer à leurs frais d'inscription.

En contrepartie de cette aide, le logo de la commune a été apposé sur leur 4L et sur toutes les communications liées à ce périple. De plus ces jeunes femmes feront, d'ici la fin de l'année scolaire, des présentations (photos, vidéos...) durant le temps périscolaire auprès de nos enfants pompignacais afin de raconter leur quotidien, partager leurs aventures, les paysages et la dimension humaine de ce raid.



BEAU SUCCÈS POUR LA SAGA DU LANCIER !

Un atelier peinture sur figurines était organisé pour les enfants par la municipalité samedi 10 février dernier.

Cette activité culturelle et ludique était animée par une pépète pompignacaise, Geoffrey Gaudin, qui a ravi les familles en les amenant dans l'univers des vigneron du terroir et les super-héros !

Pour plus d'information : lasagadulancier.com



DIMANCHE 17 MARS : 3^e ÉDITION DE « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

La municipalité porte le beau projet annuel de parrainage d'arbres plantés sur la commune par nos nouveaux nés pompignacais. Chaque année, environ 40 arbres d'essences différentes sont ainsi plantés et sont parrainés par un enfant né l'année de cette plantation.

Ainsi nos petits Pompignacais nés en 2023 ont, sur la commune, un arbre qui porte leur prénom.

Le 17 mars dernier, les élus ont invité les parents et nos tout petits Pompignacais autour d'un petit déjeuner convivial. Ce moment a permis de faire connaissance et d'échanger sur les attentes des familles.

Diverses informations sur les services communaux et intercommunaux ont ainsi pu être partagés, notamment concernant les services à la petite enfance.

Vous pourrez reconnaître les arbres parrainés grâce aux rondelles de bois accrochées aux arbres. Sur celles-ci sont notés l'essence, le prénom de l'enfant et l'année de naissance.

Beau succès pour cette 3^{ème} édition avec 22 familles présentes.



LA PARENT(...)**ÈSE** REÇOIT VOS DON

CHARTRE DES DONNÉS FAITS À LA PARENT(...)**ÈSE**



La bibliothèque municipale la Parent(...)**Èse** reçoit régulièrement des dons de documents qui proviennent de particuliers, usagers ou non de la structure. L'équipe de la bibliothèque vous remercie car cela complète avantageusement les collections.

La présente chartre définit les règles qui portent sur la démarche de donation, sur les critères d'acceptation, sur les modalités d'intégration des dons dans les collections ou leur réorientation.

COMMENT PROCÉDER

- Le donateur contacte la responsable de la Parent(...)**Èse** qui prend connaissance des documents. Cette dernière peut accepter le don

dans sa totalité ou bien procéder à une sélection selon les critères énoncés plus bas.

- Tout don se fait, par définition, à titre gratuit. Par son don, le donateur accepte la cession définitive et irréversible de ses documents, qui deviennent la propriété de la bibliothèque.

- La bibliothécaire n'est pas en mesure de se déplacer pour récupérer les documents qui doivent être déposés à la bibliothèque à un horaire convenu avec la salariée.

ACCEPTATION D'UN DON

- Pour être acceptés les documents doivent être en bon état et fournir une information à jour pour les documentaires.

- Ce qui peut intéresser la bibliothèque : romans et livres documentaires de moins de 5 ans, bandes dessinées, albums jeunesse ...

- Ce que la bibliothèque n'acceptera pas : les VHS et DVD en raison des droits qui y sont attachés, les journaux, les magazines, les dictionnaires, les

encyclopédies, les éditions clubs (France loisirs, Grand livre du mois...), les manuels scolaires, les guides de voyage, droit, informatique

TRAITEMENT D'UN DON

- Une fois acceptés, les documents donnés qui ne figurent pas au catalogue de la bibliothèque peuvent être intégrés aux collections selon les critères de sélection définis par la politique d'acquisition ou remplacer l'exemplaire en moins bon état et déjà présent en rayon.

- Les dons suivent alors le même circuit de traitement que celui des documents acquis à titre onéreux, ils sont mis à disposition des usagers de la bibliothèque selon les règles de prêt définies.

- Les documents qui ne sont pas intégrés dans les collections de la bibliothèque sont cédés à la société Livre vert (association de réinsertion professionnelle) qui se charge de les vendre ou pour les documents non retenus de les valoriser comme papier à recycler.

13 & 14 AVRIL

FOULÉES POMPIGNACAISES, DERNIER SPRINT !

A quelques jours de l'événement des Foulées Pompignacaises 2024, il est peut-être encore possible pour vous, dans ce sprint final, de relever le challenge et de vous engager pour l'une des épreuves proposées.

Que ce soit en nocturne le samedi, le dimanche matin, ou en combiné sur les deux jours, en marchant ou en courant, venez défier vos propres capacités ! Restera-t-il encore des dossards ?

Toutes les informations vous attendent sur le site de l'association en flashant le QR Code ou en allant directement à lesfouleespompignacaises.fr

Et si vous souhaitez prêter main forte à l'organisation en tant que bénévole, rendez-vous sur le site internet rubrique :

L'association > Les bénévoles > Devenir bénévole.

Faites chauffer les running et à très vite.



SAMEDI 27 AVRIL

SOIRÉE RÉTRO

Samedi 27 avril à 20h30 à l'église de Pompignac

Une Soirée Rétro en Musique Française avec le Belleville Trio offerte par la municipalité.

La violoniste chanteuse Veronica Baird-Smith, la guitariste chanteuse Rachael Magidson et le Saxophoniste chanteur Emmanuel Commenges.

Le Belleville Trio vous invite à un plongeon dans les mélodies enchanteresses de la chanson française des années 1930s à 1970s. Rejoignez-nous pour une nuit de pure magie musicale.

Entrée gratuite sans réservation.

MERCREDI 1^{ER} MAI

3^È ÉDITION DU CRITÉRIUM CYCLISTE DE POMPIGNAC

POMPIGNAC

3^ÈME GRAND PRIX CYCLISTE 2024

1 MAI 2024
DÉPART À 14:30

SALLE DES FÊTES
PLACE DE L'ENTRE DEUX MERS

OPEN & ACCESS
3 1-2

ACCESS
3-4

VEOLIA
PROPRETE

INTERSPORT
SAINT-EULALIE

Le traditionnel Critérium cyclistes de Pompignac aura lieu le mercredi 1er mai 2024 de 14h à 17h. Les coureurs pourront se confronter aux routes vallonnées de la commune au travers d'une boucle de 4,5 km qu'ils parcourront entre 18 et 20 fois selon les catégories.

Elle empruntera le centre bourg, l'avenue de la Mairie, le lotissement de Cadouin, le chemin des Graves, la route de Touty et la route de l'église.

Ces voies seront fermées à la circulation. Des déviations seront installées et des signaleurs orienteront les automobilistes vers des itinéraires provisoires. Les riverains seront autorisés à sortir de leur domicile, et à circuler dans le sens de la course..

Venez encourager les coureurs sur cette boucle ou en centre bourg, point de départ et d'arrivée.

Restauration possible à la brasserie l'Entre2 au centre Bourg.

À DÉCOUVRIR EN CENTRE BOURG DÈS 14H



Groupe de 4 musiciens Bordelais, amoureux du swing des années 30, des rythmes caribéens et du jazz old school, il vous propose un aller simple direct pour le pays du gombo et du jambalaya. Composé de Rozann Béziers au trombone, Pierrot Gosselin au saxophone, Jérémy Teulade à la contrebasse et de Robin Dietrich à la guitare, ce quatuor vous fera revivre les grands classiques de cette musique, ainsi que quelques surprises des îles !

DU VENDREDI 3 MAI AU DIMANCHE 5 MAI

FÊTE FORAINE

• Vendredi 3 mai : Concert de l'école de musique en centre bourg à 19h offert par la municipalité.



• Samedi 4 mai à partir de 15h : Les libellules de la Laurence
Une exposition de superbes photos vous attend dans la salle annexe Maurice Dejean.

Venez découvrir les étonnantes photos des libellules qui vivent auprès de notre cours d'eau La Laurence en présence de Mr Vigier qui vous racontera les conditions de prise de vue et anecdotes avec ces petites bêtes toutes proches de chez nous !



Venez, vous serez surpris par leur beauté, leurs couleurs, leurs caractéristiques. Ces belles dames ont posé pour notre photographe amateur et passionné !

• Samedi 4 mai à 22h30 : feu d'artifice en centre bourg offert par la municipalité.

• Dimanche 5 mai : Tirage de la tombola au profit du Club des 6.



Restauration possible à la brasserie l'Entre2 au centre Bourg.

Fête du village 2024

3 jours de fête foraine

VENDREDI 3 MAI 19H CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE GRATUIT

SAMEDI 4 MAI 15H EXPOSITION DE PHOTOS AUTOUR DE LA LIBELLULE
22H30 FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 5 MAI TIRAGE AU SORT TOMBOLA AU PROFIT DU CLUB DES SIX

POMPIGNAC
PLACE DE L'ENTRE-DEUX-MERS À POMPIGNAC

SAMEDI 6 JUILLET OLYMPIADES

Rendez-vous sur l'esplanade de l'Entre-deux-Mers à Pompignac : au programme mini-jeux, animations, récompenses tout au long de la journée !

Concert de l'école de musique en fin d'après-midi suivi d'un repas sur réservation.



ASSOCIATION EKILIBRIO - « SPORT SUR ORDONNANCE »

L'association Ekilibrio s'engage dans le projet du "sport sur ordonnance".

Cette mesure nationale est un dispositif qui permet aux patients atteints d'une affection de longue durée de pouvoir pratiquer un sport adapté à leur pathologie, après avoir obtenu un avis médical.

L'activité physique douce est en effet extrêmement bénéfique pour les patients. Elle facilite la guérison, procure du bien-être et permet de conserver confiance en soi.

Dans cet esprit, l'association Ekilibrio qui propose, depuis 2011, des séances de gymnastique Pilates qui s'appuient sur une méthode basée sur la respiration et le renforcement des muscles profonds, est toute indiquée pour proposer, en complément d'un avis médical, une gymnastique qui répond parfaitement aux besoins de personnes souffrant de maladies chroniques.

Notre animatrice Valérie Horru, diplômée d'état (BPJEPS), certifiée instructrice "méthode Pilates" et encadrante d'Activités Physiques Adaptées (APA), apportera son soutien à toute personne qui en fera la demande.

C'est avec grand plaisir que l'association Ekilibrio vous attend, quand vous le souhaitez pour vous proposer des séances agréables dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement, contacter : Annie CAPDEVILLE au 07 49 48 07 70 annicapde5@gmail.com



(Entraînements d'initiation et d'essai gratuit)

POMPIGNAC HANDBALL OUVRE SES PORTES À LA DÉCOUVERTE DU HANDBALL

Tu es né(e) en 2014, 2013, 2012, 2011 et 2010, tu es débutant(e) ou confirmé(e) n'hésite pas à venir t'entraîner ou à découvrir l'esprit handball avec notre équipe de moins de 13 ans filles et garçons jusqu'à la fin du mois de juin.

Nous t'attendons les mercredis et les vendredis de 18h30 à 19h45 au gymnase municipal de la plaine des sports, allée des pins.

Tu seras accueilli(e) par Vincent et Soufienne.

Vous serez les bienvenus à tout moment, Sportivement.

Pour toutes informations contacter : Soufienne au 06 17 27 35 42

handballcoteauxbordelais@gmail.com

PALA POMPIGNACAISE

OPEN DES COTEAUX BORDELAIS - 1 & 2 JUIN 2024

Après des éditions annulées (covid, canicule), la Pala Pompignacaise organise son Open des Coteaux bordelais de pelote basque à pala, les samedi 1er juin (parties de poules) et dimanche 2 juin (phases finales). Outre quelques équipes pompignacaises, le club est heureux d'accueillir les joueurs de la région qui s'affronteront sur nos frontons extérieur et intérieur.

Hôpital Pompignacais

World health day

CHECK UP MEDICAL DE VOS RAMOLLES

Pour célébrer les 20 ans du club, vous êtes conviés à l'Open des coteaux 2024 édition bactéries

1er & 2 Juin 2024

1 Allée des Pins, 33370 Pompignac

PLUS D'INFORMATIONS
lapala.pompignacaise@gmail.com

La ludothèque Terres de Jeu propose

JOUONS AUTOUR DU PRINTEMPS

Mercredi 24 avril

9h30 à 12h

Jouets
Jeux surdim

Salle des fêtes de Pompignac

construction
petite
enfance

de 0 à + de 99ans

Sans chaussures, apporter vos chaussons
Gratuit, adhérent ou non

+ d'infos au
07.83.94.06.80

LE GPEP

UNE COURSE D'ORIENTATION / CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 7 avril à partir de 14h30

Une course d'orientation pour les plus grands (âge recommandé : à partir de 7 ans)

Une chasse aux œufs pour les plus petits ou les plus gourmands.

Une récompense chocolatée sera offerte par le GPEP à tous les enfants à l'issue de leur aventure.

LE 7 AVRIL RDV À 14H30
BOIS DE CADOUIN

Plus d'infos et inscription

AGENDA & CINÉMA

06/04 Conférence « L'intelligence artificielle » par Denis Lavigne - 19h30 - Salle Maurice Déjean - Espace Citoyen Pompignacais - Entrée libre, collation offerte
7/04 : Course d'orientation et chasse aux œufs - organisé par GPEP - p.15

12/04 Théâtre des Salinières « Rupture à domicile » 20h30 - Salle Maurice Déjean
13-14/04 Les Foulées Pompignacaises - p.13
21/04 Bal Lindo Tango

16h/21h - Salle Maurice Déjean
24/04 Jouons autour du printemps avec la ludothèque Terres de Jeu - 9h30-12h - salle Maurice Déjean
27/04 Soirée Rétro en musique Française avec le *Belleville Trio* - offerte par la municipalité - 20h30 - église de Pompignac

28/04 Braderie de livres Secours Populaire 10h-18h - Salle Maurice Déjean et animations (enfant/adulte) autour du livre dans la salle annexe

01/05 3^e édition du Grand Prix cycliste et concert de Lorraine's Street Corner - p.14
Du 3 au 5/05 Fête du village : 3 jours de fête foraine - Programme complet p.14

5/05 Balade contée folklorique - 11h-14h dans Pompignac - organisé par le GPEP
12/05 Bal Lindo Tango
16h/21h - Salle Maurice Déjean
15/05 Don du sang - 15h30-19h30 - Salle Maurice Déjean - EFS
24/05 Animation Cinéma en plein air - 21h
Devant la salle Maurice Déjean organisé par le GPEP

25/05 Soirée festive - 19h - Salle Maurice Déjean - Espace Citoyen Pompignacais
Entrée libre, buffet offert
26/05 Vide-grenier en extérieur - 9h-17h
Plaine des sports - organisé par le basket
31/05 Générale - Cie de la Laurence - Salle Maurice Déjean

1-2/06 Open des Côteaux - Pelote basque - Plaine des sports - p.15

2/06 Journée des Ateliers (spectacle)
Cie de la Laurence - Salle Maurice Déjean
9/06 Élections Européennes - Salle Maurice Déjean - 8h-18h

15/06 Loto organisé par le Club des 6 - Salle Maurice Déjean

15-16/06 Tournoi des jeunes - Salle des Sports à Pompignac - Club de Basket

22/06 Bal Lindo Tango
16h/21h - Salle Maurice Déjean

22-23/06 Tournoi des seniors - 9h-18h - Salle des Sports à Pompignac - Club de Basket
28/06 Fête de l'été - Esplanade devant la salle Maurice Déjean - organisée par le GPEP - exposition travaux des élèves de l'école élémentaire dans la salle Maurice Déjean

30/06 : Gala de danse Adagio
2 représentations à 15h et 20h - salle Maurice Déjean

6/07 Olympiades et Concert de l'école de musique - Esplanade de l'Entre-deux-Mers

Tous les mercredis du 10 juillet au 28 août
CAP 33 - City Stade de Pompignac

LES ANCIENS COMBATTANTS

La Section locale des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale Annuelle le 06 janvier 2024.

Voici la composition du bureau 2024 :

Président, M. TIZON Jean-Claude,
Trésorier M. FAUX Michel,
Secrétaire M. FORGET Norbert 06 19 24 82 88

Membres : Mme CLAUZURE Laurette, M. JACQUART Gérard.

Notre section **recherche un volontaire pour porter le drapeau** lors des cérémonies et lors d'obsèques d'un adhérent.

Si vous êtes militaire, ancien militaire OPEX ou devenir SYMPATHISANT(E) et souhaitez venir à notre section, contactez le secrétaire.

Les membres du bureau souhaitent à vous tous la meilleure santé possible.



LE TEMPS DE VIVRE

Programme des événements et sorties à venir :

- Vendredi 12 avril : circuit à pied dans CENON avec découverte des châteaux
- Samedi 18 mai : Tournoi de boules suivi d'un repas style « auberge espagnole » à la salle des fêtes
- Du 22 au 27 mai : Séjour à Ronce Les Bains (organisé par la Fédération Générations Mouvement)
- du 27 mai au 3 juin : Croisière autour de la Méditerranée
- Samedi 22 juin : Journée en Ténarèze (Gers) - visites de la Collégiale de la Romieu, d'une ferme productrice de canards et de porcs puis du village fortifié de Larressingle
- Juillet et août : le club reste ouvert tout l'été avec une sortie restaurant/pique-nique chaque mois

INFORMATION : Françoise BLANCO, Présidente 06 12 05 26 66



FERMETURE DE LA PARENT(...)ÈSE

Du 2 au 6 avril inclus (changement de logiciel)

Du 8 au 11 mai inclus (pont de l'Ascension)

Le samedi 1^{er} juin (Fête des familles au domaine de la Froyse, présence des bibliothèques de la CDC avec un stand)

Du 12 au 31 août inclus (congés annuels)

PROGRAMME CINÉMA AVRIL MAI JUIN 2024

Retrouvez le programme cinéma sur le site de la mairie pompignac.fr



Bulletin d'information
Directrice de la publication : Céline Deligny-Estover

Conception :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 600 exemplaires
par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[@communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

crédits : freepik, quadria, pch.vector

IMPRIM'VERT®

